



# ÉQUIPER LA RELÈVE

Développer les talents dans l'industrie minière  
par l'apprentissage intégré en milieu de travail

## Qu'est-ce que le programme Équiper la relève?


Le programme Équiper la relève permet aux employeurs de l'industrie minière, aux fournisseurs de services, aux associations de l'industrie et aux établissements d'enseignement postsecondaire de se réunir pour offrir de nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail pour les étudiants de niveau postsecondaire afin que ceux-ci soient mieux placés pour décrocher un emploi dans leur domaine d'études.

Financé en partie par le Programme de stages pratiques pour étudiants du gouvernement du Canada, Équiper la relève offre une subvention salariale pouvant atteindre 7 000 \$ aux employeurs de l'industrie minière qui offriront de nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail, comme des stages, des programmes d'alternance travail-études, des projets appliqués, des projets de fin d'études et des concours d'études de cas.

## Quel est l'objectif d'Équiper la relève?

Le programme Équiper la relève vise à changer la façon dont les étudiants de programmes postsecondaires liés au secteur minier perçoivent et acquièrent les compétences recherchées.

L'objectif est de créer plus que 1 250 nouvelles occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail dans l'industrie minière au cours des quatre prochaines années. Les subventions salariales sont échelonnées afin de susciter l'intérêt envers les professions minières très demandées et de favoriser la diversité au sein de celles-ci. Les employeurs peuvent recevoir des subventions pouvant atteindre 70 % de la charge salariale pour un stage.

 Contribuez à façonner la prochaine génération de travailleurs de l'industrie minière canadienne

# Comment le programme Équiper la relève atteindra-t-il son objectif?

Équiper la relève comprend cinq principaux « mécanismes », comptant chacun des sous-éléments qui soutiennent les objectifs globaux du programme.

01

## FORMATION DE PARTENARIATS DANS LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

Un consortium de sociétés minières et d'établissements d'enseignement postsecondaire guide le programme Équiper la relève et le représente.

02

## ATTRACTION DE TALENTS CLÉS

Les stratégies de sensibilisation, de communication et de recrutement visent à promouvoir l'industrie minière et ses possibilités d'emploi, et à encourager la participation au programme.

03

## SUPPRESSION DES OBSTACLES EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour obtenir une subvention salariale, les employeurs doivent suivre une formation sur la communication interculturelle et les obstacles systémiques dans l'industrie minière quant à l'égalité des sexes.

04

## PLUS QUE 1 250 OCCASIONS D'APPRENTISSAGE INTÉGRÉ EN MILIEU DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

En tout, plus que 1 000 subventions salariales sont offertes aux employeurs qui offrent de nouveaux stages favorisant l'apprentissage intégré en milieu de travail.

05

## ÉVALUATION ET DURABILITÉ

Le consortium reçoit des renseignements en temps opportun, recueillis et analysés de manière continue, qui lui permettent d'assurer la viabilité du programme.

# Avantages du programme Équiper la relève

Le programme Équiper la relève profite d'une part aux étudiants de niveau postsecondaire, en mettant à leur disposition des expériences d'apprentissage par l'expérience précieuses, et d'autre part à l'industrie minière canadienne, en leur offrant un bassin de talents qui contribue à réduire les pénuries de main-d'œuvre et de personnel compétent actuelles et croissantes. L'inscription est facile : les employeurs peuvent recevoir plusieurs subventions salariales pour de nombreuses occasions d'apprentissage intégré en milieu de travail. Pour ce faire, ils n'ont qu'à remplir un formulaire d'une page à l'adresse [MiHR.ca/fr](http://MiHR.ca/fr) (un formulaire par occasion). Les sociétés admissibles doivent appartenir à des intérêts canadiens ou posséder une filiale canadienne. Leur taille importe peu (elles peuvent être petites, moyennes ou grandes), mais elles doivent œuvrer dans le secteur minier ou encore collaborer avec un établissement d'enseignement postsecondaire ou un organisme sans but lucratif.

Les employeurs et les étudiants participants doivent également suivre le premier module de formation du projet Pour une équité entre les sexes dans l'industrie minière du Conseil RHIM, qui aide les sociétés minières à collaborer pour façonner une industrie des mines et des minéraux où les femmes et les hommes ont tous la possibilité d'apporter de grandes contributions et de mener une carrière gratifiante.

Les questions fréquemment posées et d'autres renseignements sur le programme sont disponibles sur le site [MiHR.ca/fr](http://MiHR.ca/fr).

Inscrivez-vous au programme Équiper la relève aujourd'hui pour obtenir une subvention salariale.

## À PROPOS DU CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE (CONSEIL RHIM)

Le Conseil RHIM est la source d'information sur le marché du travail dans l'industrie minière au Canada. Cet organisme sans but lucratif indépendant a pour mission de stimuler la collaboration entre les sociétés d'exploitation et d'exploration minière, les syndicats, les sous-traitants, les établissements d'enseignement, les associations minières et les groupes autochtones. Il cherche également à cerner et à relever les défis du secteur canadien des minéraux et des métaux sur le plan des ressources humaines et de la main-d'œuvre.

**VISITEZ LE SITE [CONSEILRHIM.CA](http://CONSEILRHIM.CA)**

Canada